

Pour diffusion  
Le 18 novembre 2008

numéro 08-287

## **Examen public des modifications proposées au règlement d'application de la Loi sur la faune**

WHITEHORSE – La ministre de l'Environnement, M<sup>me</sup> Elaine Taylor, a annoncé aujourd'hui que la Commission de gestion de la faune aquatique et terrestre du Yukon et le ministère de l'Environnement invitent la population à soumettre ses commentaires sur les 14 modifications proposées au règlement d'application de la *Loi sur la faune*, qui pourraient entrer en vigueur la saison prochaine.

Les modifications ont été proposées par la Yukon Fish and Game Association, le ministère de l'Environnement, le Conseil des ressources renouvelables du lac Laberge, le Conseil des Tlingits de Teslin, le Conseil des ressources renouvelables de Teslin et un résident du Yukon.

En plus du processus de présentation des commentaires par écrit, la Commission a prévu la tenue d'une réunion publique le mardi 9 décembre au Yukon Inn, afin de permettre à toute personne d'exprimer ses préoccupations ou ses commentaires directement aux membres de la Commission. Par la suite, la Commission passera en revue tous les commentaires reçus, puis présentera ses recommandations au ministre de l'Environnement.

Les quatre propositions d'Environnement Yukon portent sur l'introduction de la chasse à accès restreint pour la harde de caribous de la Nahanni Sud en vue d'assurer sa viabilité à long terme, l'augmentation du nombre de permis de chasse au cerf pouvant être délivrés annuellement, les modifications apportées à la gestion de la chasse au wapiti en vue de réagir aux infestations éventuelles par la tique et la capacité de limiter le nombre de licences spéciales de guide dans toutes les sous-zones de gestion du gibier.

Les six recommandations de la Yukon Fish and Game Association visent à combiner les périodes de chasse à accès restreint pour le caribou du lac Finlayson, à supprimer l'obligation de détenir un permis de chasse à accès restreint pour le mouflon des monts Richardson, à permettre la chasse au bison des bois et au mouflon en vertu d'une licence spéciale de guide, à accorder deux permis supplémentaires de chasse au cerf pour les jeunes chasseurs et à permettre aux jeunes chasseurs d'obtenir leurs sceaux pour gros gibier.

Le Conseil des ressources renouvelables (CRR) du lac Laberge propose un moratoire de deux ans sur la chasse au mouflon du secteur du mont Pilot et de la chaîne Miners, suivi de l'introduction d'un régime de chasse à accès restreint pour le secteur. Le CRR demande également d'interdire l'accès des véhicules hors route aux régions alpines du mont Pilot dans le cadre des activités de chasse.

Le Conseil des Tlingits de Teslin et le CRR de Teslin proposent la subdivision de trois sous-zones de gestion du gibier parmi celles situées le long de la rivière Nisutlin, en vue de faciliter la surveillance de la chasse à l'original dans le secteur.

Un résident du Yukon a demandé à la Commission d'étudier la proposition qui vise à supprimer la limite de taille supérieure du touladi, du grand brochet et de l'ombre arctique en vue de protéger les gros poissons pour qu'ils puissent se reproduire.

Une trousse d'information a été préparée afin d'expliquer en détail les changements proposés et d'indiquer de quelle manière le public peut transmettre ses commentaires d'ici la date limite du mercredi 3 décembre. On peut se procurer la trousse d'information dans les bureaux des conseils des ressources renouvelables et d'Environnement Yukon dans les collectivités.

Les résidents de Whitehorse peuvent également se procurer la trousse d'information au bureau de la Commission, au 106, rue Main; au bureau du ministère de l'Environnement, au 10 Burns Road; et à l'édifice principal du gouvernement du Yukon, situé sur la 2<sup>e</sup> Avenue.

On peut aussi télécharger la trousse d'information à partir du site Web de la Commission de gestion de la faune aquatique et terrestre du Yukon ([www.yfmb.yk.ca](http://www.yfmb.yk.ca)) ou d'Environnement Yukon ([www.environmentyukon.gov.yk.ca](http://www.environmentyukon.gov.yk.ca)).

Matthew Grant  
Communications  
Conseil des ministres  
867-633-7961  
[matthew.grant@gov.yk.ca](mailto:matthew.grant@gov.yk.ca)

Dennis Senger  
Communications  
Environnement  
867-667-5237  
[dennis.senger@gov.yk.ca](mailto:dennis.senger@gov.yk.ca)